

NOUVEAU LOGO

La ville couleur comme identité forte de Quetigny (p.11)

DÉJÀ ADOPTÉ POUR CE
NUMÉRO 200 !



quetigny.fr

VERGER BIO

Le projet Promut
est lancé (p.7)

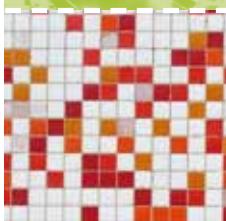
PARC LOCATIF

98 logements réhabilités
Cours Sully (p.9)

EN QUET' D'AILLEURS

Les Balkans débarquent
au Festival (p.17)

Les jardins partagés du parc du Grand Chaignet seront inaugurés dimanche 19 mai à partir de 10h30



« Vivre à Quetigny-Magazine »

Mairie de Quetigny - 21800 Quetigny

Tel : 03.80.48.28.30.

Courriel : communication@quetigny.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Rémi Détang

RÉDACTION & PHOTOS :

Olivier Carisey, Nicolas Zucchiatti,

Audrey Varanguin.

Design graphique et pao : Leloblanc.

Photogravure, impression : Inore groupe

Distribution : ESAT « Le Mirande »

Dépôt Légal : 2^e trimestre 2019

La reproduction, même partielle,
du magazine est strictement interdite

www.quetigny.fr Vivre à quetigny



au quotidien

4 Rencontres de proximité avec 12 réunions de quartier, 4^{ème} fleur : visite du jury national le 9 juillet, ouverture de l'hôtel Best Western, stabilité des impôts locaux, les écoliers plantent un arbre de la Paix, le programme des animations d'été en préparation

actualités

6 Jardin-forêt : un projet agricole innovant conduit sur un terrain communal

7 Projet Promut : le verger bio est lancé

9 Parc locatif : travaux d'amélioration et d'économie d'énergie pour 98 logements du Cours Sully

10 Quetigny Cœur de ville : une nouvelle brasserie prévue pour la fin d'année

dossier

11 Quetigny se dote d'une nouvelle identité graphique en lien avec la ville couleur

Bernard Lassus : architecte coloriste de Quetigny

dans les quartiers

8 Les travaux près de chez vous

associations

15 Changement de formule pour la fête du jeu

16 Carnaval : les héros sont sortis de l'écran

culture

17 Festival En Quet'd'ailleurs : les Balkans signent la 4^e édition

ville pratique

18 Tribune libre

19 Les permanences de Château Services

20 Les infos pratiques : les élus à votre écoute, trajet en car : un tarif unique à 1,50€, élections européennes : comment voter par procuration ?

La force des symboles

Nous avons appris récemment la disparition à l'âge de 93 ans de Julien Lauprêtre, Président du Secours Populaire depuis 1955 ! En 2017, il nous avait fait l'honneur de sa présence à Quetigny pour fêter l'installation de la section locale du Secours populaire dans les locaux du Château des Cèdres.

Ce grand humaniste a porté haut les valeurs de solidarité et de fraternité. Venant de la Résistance, il a ensuite dédié sa vie à la lutte contre la pauvreté. Son combat devrait être aussi le nôtre et son parcours est un exemple pour nous tous. Alors que dans le monde les attentats odieux se multiplient dans des mosquées, des églises, des synagogues ; alors qu'en France les actes antisémites, racistes, xénophobes et homophobes connaissent une recrudescence intolérable. Nous avons une grande responsabilité collective vis-à-vis de nos enfants et des générations futures : celle de leur permettre de grandir dans un monde de paix, de tolérance et de respect.

C'est pourquoi, nous avons initié depuis un an un important travail à Quetigny avec le Mouvement de la Paix pour promouvoir une culture de la Paix et de la non-violence. Une collaboration fructueuse s'est engagée avec les écoles et s'est traduite par l'organisation de nombreuses manifestations : marche pour la paix, commémoration du 11 novembre, soirée concert, plantation d'arbre...

Ajoutons que, la rue nouvellement créée au Cœur-de-Ville portera le nom de Simone Veil en hommage à cette grande Femme politique. Nous serons fiers d'apposer sa plaque alors que des croix gammées ont été récemment taguées sur ses portraits à Paris et qu'une inscription « Simone Veil avorteuse juive » a été retrouvée à Nancy. Ici, à Quetigny comme ailleurs, l'intolérance, la haine, le rejet de l'autre parce qu'il serait différent n'ont pas leur place.

Tel Julien Lauprêtre, telle Simone Veil, qui ont lutté pour défendre ces belles valeurs que sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité, soyons à la hauteur de nos prédécesseurs..

Ce numéro 200 est un numéro spécial. Nous avons souhaité vous dévoiler la nouvelle identité visuelle de la Ville. L'ancien logo était vieux de plus 30 ans. A l'heure où notre ville et son environnement évoluent, il nous a semblé judicieux de moderniser cette identité tout en s'inspirant des « fondamentaux » de Quetigny, de ce qui nous définit et nous différencie des autres villes.

Et pour l'occasion, quoi de plus symbolique que de donner la parole à Bernard Lassus qui a été l'un des grands concepteurs et artisans de la création de Quetigny aux côtés de Roger-Rémond. Il viendra à Quetigny nous rappeler la genèse et le sens de ce projet de ville utopique et humaniste à l'occasion d'une grande conférence à laquelle vous êtes toutes et tous conviés.

Enfin, malgré un niveau d'investissement quasiment sans précédent, nous n'avons pas augmenté les impôts cette année encore, preuve de notre bonne gestion.




Rémi DÉTANG
 Maire de Quetigny
 Vice-Président de Dijon métropole

?

DE

ET

PO

UR

TO

AU

QU

O

U

AI

Rencontres de proximité

367 !



C'est le nombre d'habitants qui ont participé aux réunions de quartier organisées par la Municipalité durant

3 mois. Ces 12 nouveaux temps de rencontres et d'échanges ont ainsi permis aux habitants d'évoquer avec le Maire Rémi Détang et l'équipe municipale des questions, des suggestions ou des problèmes concernant leur quartier (entretien, aménagements, vitesse, voirie, accessibilité, animation, incivilités...) mais aussi des sujets et projets de la vie municipale.

Ces rencontres de proximité, riches en échanges, sont précieuses car leur principe repose sur l'écoute, le recueil d'avis et propositions des habitants pour parvenir collectivement à trouver des solutions aux problèmes posés. Ainsi, un certain nombre de sujets et problématiques concernant le cadre de vie, le logement, la tranquillité publique... ont été entendus et seront étudiés avec la plus grande attention par les services municipaux et métropolitains pour évaluer la faisabilité des améliorations à engager. Un exemple d'écoute et de dialogue entre les habitants et la Municipalité permettant à cette dernière d'être au plus près des préoccupations et besoins des Quetignois. *

Hôtel Cap Vert

L'ETABLISSEMENT 3 ETOILES VIENT D'OUVRIR SES PORTES

L'hôtel Best Western a ouvert ses portes le 6 mai dernier au sein du pôle de loisirs Cap vert de Quetigny. Ce nouvel établissement 3 étoiles propose 80 chambres au style épuré et cosy. Misant sur la modernité de ses espaces, il dispose d'un bar, d'une salle de séminaire, d'un service de snacking agrémentés d'une belle terrasse et d'espaces verts sans oublier un parking privatif et la proximité immédiate du tram. Bref, avec ce nouvel équipement, la boucle est quasiment bouclée pour le réaménagement du pôle de loisirs Cap Vert qui accueille désormais un multiplexe cinéma, 4 restaurants, un hôtel, une salle de fitness

et un bowling laserball confortant ainsi sa très grande attractivité en entrée de ville. *



Fiscalité

STABILITE DES IMPOTS LOCAUX EN 2019

Pour la 2^e année consécutive, les taux des impôts locaux n'augmenteront pas pour la part communale à Quetigny. Le maintien des taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière applicables en 2019 a en effet été adopté à la majorité (23 pour, 4 contre) lors du Conseil municipal du 26 mars dernier. Ces taux s'établissent au même niveau qu'en 2018, à savoir :

- Taxe d'habitation : 12.83%
- Taxe foncière (bâti) : 21.18%
- Taxe foncière (non bâti) : 63.14%

La Municipalité garde ainsi le cap de la maîtrise de la pression fiscale tout en maintenant les services à la population, son soutien à la vie associative et un haut niveau d'investissement (Voir VAQ N° 199).

Le produit attendu de la fiscalité directe pour l'année 2019 s'élève à 5 131 227€.

A noter que la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives qui s'applique à chacune des 3 taxes relève désormais d'un calcul selon des critères déterminés par la loi (et non d'une décision du Conseil Municipal). *

4^e fleur

LE JURY NATIONAL EVALUERA QUETIGNY LE 9 JUILLET



Détentrice du label 4 fleurs depuis 10 ans, Quetigny voit ses actions en faveur du cadre de vie et du développement durable scrutées tous les 3 ans par le jury national du label « Villes et villages fleuris ». Une délégation sera accueillie le 9 juillet prochain

dans notre ville pour évaluer le savoir-faire « quetignois » dans de nombreux secteurs : entretien espaces publics, créations décors floraux et végétaux, démarches écologiques, etc.

Le résultat de cette évaluation sera connu à l'automne prochain. La Ville espère se maintenir dans le cercle très fermé des villes labellisées 4 fleurs en France aux côtés de la seule ville de Beaune en Côte-d'Or. A suivre... *

Arbre de la Paix

LES ENFANTS MOBILISES POUR AFFIRMER LES VALEURS DE PAIX

Alors que chaque jour, l'actualité nous rappelle à des actes de terrorisme, de violence, d'intolérance, de racisme partout dans le monde, la lutte pour défendre les idées humanistes et les valeurs de paix ne faiblit pas à Quetigny. Depuis 2018, le travail éducatif auprès des plus jeunes engagé avec le Mouvement de la Paix et l'Education nationale en est un exemple concret et fait de Quetigny une ville de paix.

Cette collaboration fertile a conduit à l'organisation de la marche pour la paix en septembre dernier, à la participation d'une chorale d'écoliers lors de la commémoration du centenaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale et à l'organisation d'un grand concert en février dernier réunissant sur scène une centaine d'écoliers interprétant une dizaine de chansons.

Un autre beau projet a vu le jour le 22 mars dernier avec la plantation d'un arbre de la paix – un ginkgo biloba, aussi appelé «arbre aux quarante écus» - à proximité de l'école maternelle Nelson-Mandela. Les enfants de l'école avaient bien préparé l'événement avec des petites décos (moulins à vents et dessins) symbolisant la paix. Nul doute que Nelson-Mandela, l'homme de la réconciliation en Afrique du Sud dont on célébrait en juillet 2018 le centenaire de sa naissance, a été une bonne source d'inspiration pour le travail des enfants. S'adressant aux enfants, le Maire Rémi Détang a salué



leur engagement : « Vous êtes l'avenir de cette ville, de ce pays... Nous avons, nous les adultes, une grande responsabilité collective pour vous permettre de grandir dans un monde de paix, de tolérance et de respect... Notre devoir est de continuer sans relâche à agir, à expliquer, à comprendre, à éduquer pour parvenir à cet objectif... C'est tous ensemble que nous parviendrons à construire un monde plus fraternel... A travers la plantation de cet arbre, vous symbolisez votre engagement pour la paix et je vous en félicite ». A noter qu'un nouveau concert est en préparation dans le cadre du parcours d'éducation artistique avec une chorale de l'école élémentaire des Aiguisons. A suivre... *

Vacances d'été

PROPOSER DES ANIMATIONS DE QUALITE



Chaque année la Ville (1) et ses partenaires Centre social La Passerelle, ORE, CSF Ludothèque ne ménagent pas leurs efforts pour proposer aux jeunes Quetignois de 3 à 17 ans des activités qualitatives durant l'été, qu'ils s'agissent d'activités ludiques, artistiques, sportives, éducatives ou bien encore des séjours de pleine nature et de découvertes culturelles. L'équipe du secteur jeunesse reste à l'écoute des jeunes âgés de 14 à 17 ans pour accompagner, construire, organiser et réaliser leurs projets. Le programme détaillé des activités avec leurs modalités d'inscription sera communiqué fin mai. Par ailleurs, 5 jeunes de Quetigny ont pu bénéficier d'un financement à 100% de leur formation Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur par la Ville.

Conditionné par la signature d'une charte d'engagement, la Ville favorise ainsi l'emploi local puisque ces futurs diplômés s'engagent à travailler pour la Municipalité ou pour une structure associative locale pour une durée de 2 ans.

Un parcours éducatif de qualité passe aussi par la formation. *

(1) – services enfance jeunesse, culturel, solidarité, EMMDA, bibliothèque

You ne recevez pas Vivre à Quetigny

La Municipalité porte une attention toute particulière à la distribution du magazine municipal. Ce support d'information est en effet destiné à tous les habitants. Si vous ne le recevez pas, n'hésitez pas à le signaler rapidement auprès du service information de la Mairie (03.80.48.28.30) ou par e-mail : communication@quetigny.fr. A noter que l'apposition de l'autocollant "Stop Pub" sur votre boîte aux lettres ne vous empêche pas de recevoir "Vivre à Quetigny".

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

> JARDINS PARTAGES

Initié par la Ville accompagnée de la coopérative Saluterre, le projet collaboratif de création d'une quarantaine de parcelles dans le parc du Grand Chaignet avance bien. Fin mars, une quinzaine d'habitants ont participé à la plantation d'une haie fruitière (cassis, myrtilles, mûres, framboises) et de 3 arbres fruitiers dans l'espace central. A terme, une association sera créée pour assurer la bonne utilisation de l'espace et les relations entre jardiniers. Du mobilier va compléter l'aménagement avec tables, bancs, coffre de rangement à outils, fontaine à eau, tables de culture en hauteur pour personnes à mobilité réduite sans oublier des bacs de compostage. L'association des Jardiniers met à disposition des bio seaux pour les personnes intéressées. A ce jour, 12 parcelles sont réservées. Intéressés par un Carré de jardin vous pouvez contacter la mission Agenda21. A noter que ces jardins seront inaugurés le 19 mai à 10h30. Ils bénéficient du financement du Ministère de l'Ecologie «Territoires à énergie positive pour une croissance verte».

> RUCHER COMMUNAL

Implantées l'an dernier, près du verger communal les ruches ont vu se créer de nouveaux essaims. Prise en charge par M. Percheron, apiculteur de l'Abeille chevignoise, cette nouvelle communauté d'abeilles a pris possession d'une 6^e ruche dans ce lieu. Un foisonnement d'abeilles, sentinelles de l'environnement, qui est le signe d'un bon état naturel de cet espace. Une première « miellée » est attendue cette année.

> LEGUMES BIO « LOCAL » AU MULTI ACCUEIL

Nouveau ! Depuis mars, Christian Gueniffey, maraîcher bio de Quetigny installé à la ferme du Bois de pierre effectue une livraison hebdomadaire de légumes bio pour la préparation des repas au multi accueil Maria-Montessori. Une nouvelle action dans le cadre du concept de ville nourricière qui profite aux tout petits consommant ainsi des légumes frais produits à Quetigny. Des ateliers seront organisés en juin pour leur permettre de visiter la ferme et d'y réaliser des plantations de légumes.

> PATRIMOINE NATUREL

Le saviez-vous ? Certains arbres fruitiers du verger communal sont issus des coteaux du Cromois qui étaient situés à l'époque rue des Vergers. Avec l'urbanisation de la ville nouvelle, la famille Renard, bien connue des Quetignois, les avait réimplanté sur leur terrain qui est devenu l'actuel verger communal.



Sylvie Chavanon, cheville ouvrière du projet de jardin-forêt

« Verger bio communal »

Vers la création d'un jardin-forêt

Soucieuse de contribuer au développement de l'autonomie alimentaire et promouvoir la biodiversité sur son territoire, la Ville souhaite valoriser un verger communal et un jardin forêt. Le projet d'aménagement serait porté par une habitante de Quetigny en partenariat avec le centre social La Passerelle.

Un projet agricole innovant de création d'un jardin-forêt sera ainsi conduit sur un terrain communal de 4000m² attenant aux serres municipales comprenant déjà un verger de 65 arbres fruitiers et 46 arbustes à fruits (1) ainsi qu'une parcelle accueillant le rucher communal.

Une forêt comestible cultivée en permaculture

Originalité du projet, ce jardin-forêt ou forêt comestible est une association bénéfique de 7 couches de végétaux comestibles hébergeant des arbres de grand ou petit développement, des arbustes, des vivaces herbacées, des herbes aromatiques, des annuelles, des légumes ou plantes racines, des couvre-sol... Cette parcelle sera cultivée selon les principes de la permaculture qui consiste à observer et accompagner la nature pour qu'elle produise davantage avec le moins d'interventions possibles. Conjugué à la production du verger, ce jardin-forêt composera un site à la fois productif de fruits, petits fruits, graines, fruits à coques... des produits frais et locaux qui pourraient être vendus sur place ou alimenter la restauration collective notamment en crèche.

Un espace de biodiversité et d'animations pédagogiques

Soutenue par la Ville et accompagnée par le centre social La Passerelle qui pourrait créer à court terme une section permaculture, la Quetignoise Sylvie Chavanon sera le fer de lance de ce projet. Enseignante, cette passionnée d'agriculture bio et locale a suivi une formation agricole au CFPPA de Quetigny et obtenu un brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole en 2018.

Au-delà de la création d'un jardin-forêt, elle projette de faire de cet espace riche en biodiversité un lieu d'éducation et de sensibilisation au développement durable ainsi qu'un cadre naturel à visiter. Cerise sur le gâteau et fait rare dans la région, cet espace périurbain vient déjà d'être certifié en agriculture biologique jusqu'en 2021 (2). A suivre. *

(1) – pruniers, cerisiers, poiriers, pommiers, pêchers, figuier, noisetier, cognassier, abricotiers, noyer, groseilliers, casseillers, cassis, framboisiers.

(2) – certification bio du terrain excepté le champ de plantes mellifères pour les abeilles qui est en conversion pour une durée de 1 ans.

Projet Promut

Le verger bio est lancé

En mars dernier, la plantation du 1^{er} arbre fruitier du futur verger bio situé sur la route de Couternon ouvre le champ des possibles pour la création d'une nouvelle activité de production bio et locale à Quetigny. Une belle initiative portée par la Mutualité Française Bourguignonne avec le soutien de la Ville qui conjugue la promotion de l'agriculture biologique, la participation au projet d'autonomie alimentaire de Dijon métropole et les principes de l'économie sociale et solidaire.

Longtemps murie, cette installation s'étendant sur 4 ha de terres communales agricoles (1) fait suite à l'appel à projets initié par la Ville en 2017 pour favoriser le développement de l'agriculture biologique sur son territoire. Lauréate, l'entreprise adaptée Promut Dijon gérée par la Mutualité Française Bourguignonne va créer une activité de production, transformation et vente directe de fruits bio. « *Il faut se rappeler que ces terres agricoles étaient destinées, il y a peu à accueillir un nouveau quartier d'habitation. Nous avons fait le choix de les préserver dans notre Plan Local d'Urbanisme qui rend 40 ha à l'agriculture* » souligne le Maire Rémi Détag.

10 000 pieds seront plantés

Composé de petites parcelles avec une grande variété de cultures, ce verger s'inscrit dans une démarche artisanale – loin des cultures intensives – avec la plantation d'arbres et d'arbustes fruitiers, de plantes



aromatiques, à tisane. Ce nouveau lieu de vie développera à terme des animations, des projets pédagogiques avec les écoles, accueillera des publics fragiles et intégrera des dispositifs en faveur de la biodiversité : recyclage des déchets, mise en place de ruches, éco-paturage... Pour le Maire Rémi Détag : « *la feuille de route est tracée avec les objectifs de préserver la biodiversité, de manger sain, de favoriser les circuits courts et de permettre l'inclusion sociale* ». *



Le 1^{er} arbre fruitier - un pommier reine des reinettes - a été planté par le Pdt de la Mutualité Française Bourguignonne Michel Martin et le Maire Rémi Détag en mars dernier.

L'inclusion des travailleurs en situation de handicap

Cette nouvelle activité va permettre à Promut de diversifier l'offre de travail pour ses salariés : des personnes reconnues travailleurs handicapés exerçant une activité professionnelle dans des conditions adaptées. Entre 35 et 40 de ces salariés travailleront régulièrement sur ce verger notamment pendant la haute saison. 6 postes seront créés sur 5 ans. Pour Arnaud Aubert, concepteur du projet chez Promut : « *de multiples tâches très diverses (taille entretien, cueillette, transformation...) seront associées à cette nouvelle activité. Cela va permettre notamment de garder les personnes en situation de handicap « vieillissantes » dans l'emploi et de développer d'autres compétences* ». Tout est donc réuni pour la réussite de ce nouveau lieu de vie, d'échanges et d'économie responsable porté par des valeurs mutualistes. *

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Nécessitant un investissement total de Promut de 1 115 000€, le projet se déroulera en 3 phases :

- **Phase 1 au 1^{er} semestre 2019 :** travaux préparatoires, installations d'une clôture et des tunnels, plantations des premiers fruitiers et petits fruits.
- **Phase 2 dernier trimestre 2019 :** mises en place d'un silo, d'une plate-forme de compostage, de bassins de rétention, d'un hangar agricole, d'un espace de bureaux et d'un parking.
- **Phase 3 en 2021 / 2022 :** construction d'un local de vente de produits frais ou transformés et d'un centre photovoltaïque en toiture.

(1) – Le verger bio est situé à la sortie de Quetigny en direction de Couternon face aux serres bio de la Noge.



Les aménagements dans les quartiers

**Des travaux sont réalisés dans différents quartiers de la ville.
La Municipalité entretient son patrimoine pour une meilleure qualité de vie.**



Aménagements paysagers **CRÉATION D'UN ÎLOT DE FRAICHEUR RUE PASTEUR**



Des aménagements ont été réalisés rue Pasteur face à l'espace Pierre-Desproges et à la future maison de la petite enfance. Cette petite butte discrète au débouché du chemin

«dit» des poules a été totalement relookée lui conférant des ambiances de sous-bois et d'îlot de fraicheur bienvenues aux premiers jours de l'été. Une trentaine d'arbres variés (hêtres, charmes, érables et pins) ont été plantés et complètent harmonieusement les essences existantes. Les cheminements et revêtements de sols ont été redessinés, la pelouse remise en état tandis que les bancs en béton ont laissé place à une rangée de gabions de 20 mètres de long revêtus d'assises en bois pour profiter agréablement du lieu. Au final sur ce secteur des Huches, davantage d'arbres auront été plantés que prélevés pour la réalisation de la maison de la petite enfance. Coût de l'opération : 29500€.

Patrimoine scolaire MATERNELLE AIGUISONS

Durant les vacances scolaires, des travaux ont été entrepris à la maternelle des Aiguisons avec la réfection de plafonds et le remplacement d'une armoire électrique et la réfection des derniers vestiaires et des murs du hall ainsi que le remplacement des menuiseries

extérieures des dortoirs. Durant l'été, les travaux s'achèveront dans les halls et circulations, dans les salles de classes 4 et 5 (plafond, électricité, éclairage, faïence, agencement) et dans les dortoirs. Enfin le bâtiment sera totalement relooké avec la réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur et la reprise de l'étanchéité de la toiture. La maternelle Aiguisons a ainsi bénéficié sur 4 ans d'une belle cure de jouvence pour un coût global de 750 000€.

ECOLE DES CÈDRES

Des interventions ont été conduites avec des travaux de peinture dans le bureau de la directrice et la réfection des sols en PVC avec la particularité d'une très faible concentration de composés organiques volatiles pour préserver la qualité de l'air. Coût de l'opération : 34 000€.

AUTRES ÉCOLES

Des travaux concernant les sanitaires ont été réalisés à l'école des Huches François-Mitterrand élémentaire avec le pose de robinet à hauteur d'enfant pour faciliter leur accès et le changement de sanitaires à l'école élémentaire Fontaine aux Jardins.

Espaces verts

DES RÉFÉCTIONS ET DES PLANTATIONS

Après des opérations de terrassement et d'apport de terres végétales, 900 arbustes, graminées et rosiers ont été plantés aux abords de l'avenue Jean-Jaurès complétés par un système d'arrosage automatique sur le rond-point (17 500€).



Des plantations de vivaces ont été réalisées dans les massifs bordant la Mairie, au jardin des Huches ainsi qu'au cimetière. Le remplacement progressif d'arbres se poursuit aux Allées Cavalières avec 10 tulipiers Allée Galilée et 10 « mélange d'orme » Allée Copernic (Coût : 2500€). Enfin dans le quartier de Quetignerot, après des travaux de terrassement, des plantations d'arbustes, vivaces et semis pelouse ont été réalisés. A noter que la plupart de ces travaux ont été réalisés en régie par les services municipaux.

TRAVAUX DIVERS

Eclairage led

Le passage en éclairage led se poursuit dans les bâtiments municipaux avec des interventions à la Colline (déco intérieure ; 300€) à l'espace Francis-Moulin (intérieur et extérieur ; 1500€) et à la Mairie (circulations et couloirs ; 800€) aujourd'hui en 100% led. Pour rappel, la technologie led permet des économies d'énergie conséquentes tout en assurant un meilleur éclairage.

Eglise Saint Martin

Après une intervention sur le mécanisme des cloches, des travaux de remise aux normes en électricité ont été réalisés pour un coût de 5000 €.

Maison de la petite enfance



Alors que les travaux de l'aménagement intérieur de la structure viennent de débuter et que les terrassements des espaces extérieurs (jardin et parking) se poursuivent, le bardage de finition du bâtiment est en cours de réalisation. Il recouvre progressivement les panneaux de bois installés précédemment pour une excellente isolation thermique du bâtiment.



Parc locatif de CDC habitat

De nouvelles réhabilitations d'immeubles engagées en 2019

Principal bailleur du parc de logements locatifs à Quetigny, CDC Habitat(ex SCIC Habitat assure la gestion et l'entretien de 1078 logements sur la commune. Cette année encore, il opérera des travaux d'envergure pour réhabiliter deux immeubles de 98 logements situés Cours Sully.



Déterminé à moderniser son parc de logements, CDC Habitat engage chaque année de grands travaux de rénovation d'immeubles et de logements afin de réduire les dépenses énergétiques et d'améliorer le confort des locataires sans impacter le coût des loyers.

A l'instar de ce qui a été réalisé dans les secteurs des Huches et de Fontaine Village en 2017 et 2018 pour plus de 160 logements, un nouveau projet de réhabilitation lourde est engagé en 2019 sur un ensemble de 98 logements situés du 1 au 25 Cours Sully pour un coût de 2 940 000€, soit 29 900€ par logement.

Des travaux d'amélioration dans les logements, parties communes et sur les façades...

Datant de 1976, ces deux bâtiments dits « Innovation » vont bénéficier d'une belle cure de jouvence. Ainsi pour chacun des logements seront entrepris les remplacements des appareils sanitaires et de leur robinetterie (1), des faïences des salles de bains et des revêtements de sol des pièces humides, la mise en peinture des plafonds et l'entoilage des murs, sans oublier la mise en sécurité des installations électriques. Concernant les parties communes et les

façades, il est prévu les remplacements des gardes-corps des balcons et des portes palières et la mise en peinture des portes de garages.

... mais aussi des travaux d'économies d'énergie

Pour parvenir à réduire la consommation énergétique de ces bâtiments, seront entrepris : l'isolation thermique par l'extérieur des façades et pignons, la réfection de l'étanchéité et de l'isolation de la toiture terrasse, la rénovation de l'installation de ventilation mécanique et la pose de robinets thermostatiques sur les radiateurs. Des travaux nécessaires pour réduire de près de moitié la consommation de chauffage et ainsi atteindre l'objectif de bâtiments « basse consommation énergétique », les faisant passer de catégorie D à C. Une bonne nouvelle pour les locataires qui s'acquitteront pour leur part d'une

contribution au partage des économies de charges issues des travaux d'économie d'énergie (2) à partir de mars 2020.

Autres rénovations programmées en 2019.

Hormis les immeubles du Cours Sully, des travaux d'amélioration seront également réalisés ailleurs dans le parc d'habitat locatif. L'immeuble « porte urbaine » de 64 logements à l'angle de l'avenue du Château (2 à 8) et de la rue du Pré Bourgeot (11 à 19) bénéficiera de réfection des peintures et des éclairages des parties communes ainsi qu'un remplacement des groupes VMC. Côté énergie, le chauffage électrique sera remplacé dans 12 pavillons situés rue de la Veuglotte (66 à 82) et rue Saint Fiacre (44 à 48), les chaudières individuelles seront changées dans 16 logements collectifs et 7 logements individuels situés avenues du Cromois et du 19 mars 1962. Enfin, des études en vue d'une réhabilitation thermique du bâtiment composé de 84 logements situé rue des Huches (5 à 31) seront lancées en 2019. *



(1) - 14 douches et 84 baignoires, meuble vasque avec miroir et bandeau lumineux, meuble évier, ensemble WC.

(2) - Contribution mensuelle au plus égale à la moitié de l'économie d'énergie estimée du logement qui s'inscrit dans une fourchette entre 9.12€ pour un T1 de 38m² à 21.60€ pour un T4 de 90m².

CLAP DE FIN POUR LES TRAVAUX DE LA PLACE CET ETE !

Alors que quelques réalisations se poursuivent sur la rive nord de l'avenue du Château, les travaux d'aménagements se concentrent désormais sur l'arrière de la place centrale Roger-Rémond jusqu'au début d'été pour finaliser l'harmonisation paysagère de cet espace urbain.

PLACE CENTRALE



Poursuite de l'aménagement de la place arrière

Engagés depuis cet hiver, les travaux d'aménagements de l'arrière de la place centrale se poursuivent avec les mises en place de nouveaux revêtements de sol alternant entre des dallages, des petits pavés et du béton désactivé déterminant les fonctionnalités des espaces (entrée de logements, de commerces, circulation) autour de l'espace central végétalisé. Ce dernier qui accueillera bientôt une large pelouse et des cheminements piétonniers en pavés est en cours de finalisation tout comme les entrées des copropriétés qui bénéficieront d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite. Enfin de petits espaces engazonnés ont été créés sur le pourtour de cette arrière place pour conforter la cohérence paysagère de l'ensemble de la place centrale Roger-Rémond.

Equipements, végétalisation et sécurité

La mise en place d'équipements continue de se déployer au cœur de la place avec prochainement la pose de dossier en bois et d'assises sur les cubes rectangulaires en béton le long de l'axe central pour des moments de détente plus confortables.

Côté végétaux, une trentaine d'arbres aux essences variées ont été plantés dans les noues entre les rangées de voitures des parkings et les jardinières accueillent désormais 169 rosiers et plus de 5300 vivaces et graminées qui, avec le printemps, donneront un volume végétal colorée sur la place du centre-ville. Enfin, afin de renforcer la sécurité routière sur l'avenue du Château au niveau de la plateforme à hauteur du terminus du tramway, quatre ralentisseurs type coussins berlinois ont été mis en place pour ralentir la vitesse des véhicules sur cette zone de circulation partagée limitée à 20km/h. Un avertisseur lumineux pourrait compléter le dispositif.

Nouvelle brasserie

Côté animation de la place, la nouvelle brasserie devrait ouvrir d'ici à la fin de l'année. Les travaux de construction du pavillon de 200m² seront engagés de fin juin à octobre et deux autres mois seront nécessaires à son aménagement intérieur (cuisine, bar, restaurant). Dirigé par le restaurateur David Ranson venu de Nuits Saint Georges, cet établissement ouvert 6 jours sur sept proposera 80 couverts en intérieur ou en terrasse avec à la carte une cuisine faite maison. A suivre...



Photo : X

RIVE NORD de l'avenue du Château



Axe central et espaces paysagers

Reliant les deux rives de l'avenue du Château, du cœur de la place jusqu'à l'espace Pierre Desproges et la future maison de la petite enfance rue de l'Espace, l'axe central piétonnier bénéficie des dernières opérations de revêtement en dallage et béton désactivé lui conférant un surprenant effet de perspective. Enfin l'espace paysager à proximité des immeubles Datar doit recevoir ses deux passerelles bois et métal. Elles finalisent ce joli coin de verdure original, nouvellement créé, qui accueille arbres, végétaux et fossé humide.





Nouvelle identité graphique

Notre ville évolue

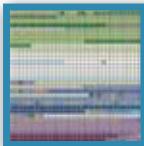
son image aussi !

Evoquer l'identité historique et patrimoniale de notre ville, souligner le dialogue avec les habitants et mieux représenter la ville d'aujourd'hui, tels sont les principaux éléments qui ont défini le renouvellement de l'identité visuelle de Quetigny.

S' affichant progressivement sur tous les supports de communication de la Ville, le nouveau logo a été créé pour davantage coller à la réalité de Quetigny aujourd'hui. « Utilisé depuis plus de trente ans, l'ancien logo avait un côté désuet et ne correspondait plus totalement à l'image de la ville. Cette évolution visuelle traduit l'évolution de notre commune, réaffirme son identité historique et patrimoniale, entre symboles du passé et signes du présent » explique le Maire Rémi Détang.

Imaginé pour renouveler l'image de Quetigny

A la fois beau, fonctionnel, immédiatement compréhensible et unique, ce nouveau logo demeure un outil dont la fonction première est d'identifier instantanément Quetigny, sans pour autant prétendre à lui seul évoquer toute son identité multiple. Son graphisme contemporain assoit une identité forte en puisant dans son patrimoine architectural unique de Quetigny. Ainsi :



■ les quatre carreaux de couleur du logo évoquent la signature originale et rare des pâtes de verres et leur vaste gamme chromatique riches de 124 nuances recouvrant les façades des bâtiments dues à l'architecte coloriste Bernard Lassus (voir pages 12-13). La ville couleur est ainsi fortement réaffirmée par les immeubles mais aussi par la végétation (arbres, parc, massifs) qui les entourent.



■ la bulle avec la lettre « Q » évoque le dialogue, l'échange développés depuis longtemps entre la Ville et ses habitants.



■ En second plan, le logo dessine également une fenêtre (4 carrés) évoquant le logement ainsi que le carrefour, et la rencontre grâce aux lignes blanches en croisillons. Ces deux éléments caractérisent Quetigny et aujourd'hui le projet Cœur de ville avec la réalisation de logements, d'équipements publics culturel et petite enfance, sans oublier la brasserie, qui seront destinés à faire vivre et animer le centre-ville.

Une refonte globale

Loin de se limiter à la création d'un simple logo, le projet conduit à une refonte globale des supports de communication traduite dans une nouvelle charte graphique complète.

De multiples animations ludiques, intégrées dans les prochaines manifestations de la Ville et des associations accompagneront la diffusion progressive de cette nouvelle identité visuelle afin que les habitants la reconnaissent, s'en amusent et au final, se l'approprient. ■



Grand témoin

Bernard Lassus

architecte de la mise en

Paysagiste, coloriste, plasticien et urbaniste, Bernard Lassus a été durant 20 ans (1965 – 1985) le grand architecte de la coloration des façades d'immeubles collectifs HLM de Quetigny. Au-delà de cette mission, il a fait partie de l'équipe resserrée autour du maire de l'époque, Roger-Rémond, qui a réfléchi sur le caractère de la ville et conçu le projet global de la ville nouvelle de Quetigny.

La couleur et la pâte de verre posées comme un acte politique fort

Passé maître dans la recherche de colorations et d'ambiances visuelles en milieu urbain, Bernard Lassus a imaginé et créé la gamme de 124 nuances de couleurs de pâtes de verre qui habille encore aujourd'hui la plupart des façades des logements HLM et collectifs de Quetigny.

Ce long et immense travail s'est traduit par un « plan couleur » reposant sur un matériau noble et durable : la pâte de verre.

Il précise pour chaque façade d'immeuble des ambiances colorées fruit du mariage de différentes teintes



Il faut se souvenir que c'est une volonté politique bien affirmée qui a inspiré ce procédé révolutionnaire à l'époque : il s'agissait de rendre beau l'habitat social, de l'élever au niveau de l'habitat qualifié de « bourgeois » et ainsi de concevoir une mixité totale des logements.

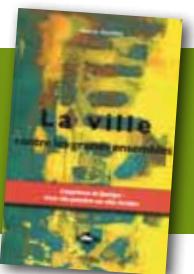
A Quetigny, il est quasiment impossible de distinguer le parc HLM des copropriétés, d'autant que les espaces verts sont, eux aussi, traités de manière égale jusqu'en pied d'immeuble.

C'est cela qui fait l'originalité, l'identité et la force de Quetigny.

qui font écho à l'environnement immédiat du bâtiment. Tout a été analysé et pensé, que ce soient la couleur du ciel, celle de la nature, la lumière du soleil, la succession des quatre saisons... Bernard Lassus s'est aussi nourri de nombreux échanges avec des artisans de Venise spécialistes de la fabrication de la pâte de verre.

Pour en savoir plus

Le livre de l'ancien Maire, Hervé Vouillot « *La ville contre les grands ensembles. L'expérience de Quetigny, d'une ville pionnière aux villes durables* » disponible et à lire à la Bibliothèque municipale.





couleur de Quetigny

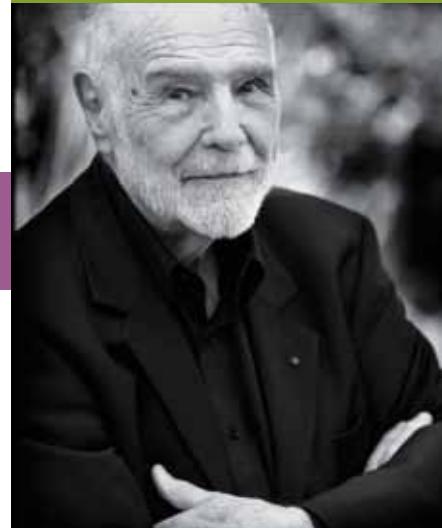


Cette démarche quasiment unique au monde sera décrite par Bernard Lassus lui-même lors de sa conférence du 13 juin prochain à Quetigny. Voici quelques thèmes, parmi d'autres, qu'il ne manquera pas d'évoquer pour partager la genèse du projet urbain quetignois et son regard sur les villes d'aujourd'hui :

Ses influences et la vision de cet artiste engagé politiquement pour imaginer, concevoir et développer le projet novateur de Quetigny, notamment le plan de 124 couleurs.

La démarche collective de la création de Quetigny et la jeunesse des acteurs de l'époque aux côtés d'un Maire, Roger Rémond, d'à peine 40 ans. Un « comité d'urbanisme » composé d'élus de l'équipe municipale et de spécialistes tels les architectes Alain Champetier de Ribes et Michel Colle a notamment permis ce riche dialogue.

Son regard aujourd'hui sur l'évolution des villes, la place de la couleur, du paysage.



© Luc Monnet

Bernard Lassus

Un parcours reconnu

Depuis 60 ans, les recherches et les expériences autour de la transformation des territoires urbains réalisés par cet architecte paysagiste et plasticien sont prisées par de nombreuses villes en France comme à l'étranger. Au-delà de son expérience quetignoise, Marseille, Thionville, Bordeaux, Lorient, Nîmes, Paris (jardins des Tuilleries, parc de la Villette) mais aussi Francfort et le sud de l'Italie ont fait appel à ses concepts d'ambiance visuelle et de coloration pour des projets sur leur territoire. Formé à la peinture, notamment à l'atelier de Fernand Léger, Bernard Lassus est une référence mondiale en matière de rapport à la couleur et des phénomènes perceptifs.



Auteur de nombreuses publications sur le sujet, le Centre Pompidou lui consacre actuellement une exposition « Jardin monde », manifeste de ses recherches, expérimentations et réalisations.

Conférence de Bernard Lassus
« Quetigny, aux origines de la ville nouvelle »

Jeudi 13 juin à 18h30 . Salle Mendès-France



Immeuble de la Fontaine Village



Immeuble boulevard des Herbues

Plan couleurs et matériaux

L'harmonie urbaine de Quetigny réaffirmée et adaptée

Pour rappel en 2015, la Ville a produit un nouveau plan «couleurs et matériaux» afin d'accompagner et faciliter les projets de rénovations des façades des habitants. Imaginée par l'agence Nacarat, un nouveau schéma chromatique a été élaboré pour s'adapter aux enjeux actuels sans renier le travail originel de Bernard Lassus. Il détermine une nouvelle palette couleur et substitue de possibles nouveaux matériaux à la pâte de verre. Ainsi, cette coloration innovante et durable offre au patrimoine architectural de Quetigny les moyens de se réinventer en douceur tout en poursuivant l'expérience de ville couleur.



Immeuble rue de Quetignerot



Immeuble arc-en-ciel
avenue du Château



Immeuble des «Marguerites» rue Ronde

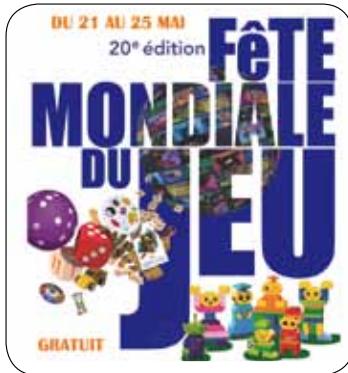


Immeuble boulevard des Herbues

Fête du Jeu 2019

PLUS DE FÊTE, ENCORE PLUS DE JEU

A Quetigny comme dans toute la France, la Fête du jeu vous donne rendez-vous chaque mois de mai, synonyme de convivialité, d'âpres réflexions stratégiques et surtout, de belles parties de rigolades. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. Cette fournée 2019 multipliera les rendez-vous à l'occasion de ses 20 ans, sur plusieurs jours plutôt que sur un samedi après-midi. La Fête accueillera les différents publics (familles avec enfants de +/- 7 ans ou tout public) en différents lieux - RAM, Multi-accueil, ludothèque, bibliothèque, salles municipales, Centre social La Passerelle et MFR - du mardi 21 au samedi 25 mai. **Notez bien que le vendredi 24 mai de 18h à 22h à la salle municipale Nelson-Mandela, une grande soirée de jeux sera organisée, avec un espace grignotage à partager. Gratuit pour tous.**



AGENDA ASSOCIATIF

> MAI

Mercredi 15

Permanence de Dépendances 21 de 16h à 19h Maison des Associations

Dimanche 19

Vide-greniers de l'ASQ Boxe française Place de l'Abbé-Picard

Mercredi 22

Séance jeu de piste pour tous à 14h15 salle du Cromois (CSF/CCAS)

Jeudi 30

Pique-nique des Jardiniers ouvert à tous aux Jardins familiaux

> JUIN

Lundi 3

« **Je vous invite ce soir** » d'AHVVES à 16h30 espace Mendès-France

Jeudi 6

Collecte de sang de 15h30 à 19h, espace Mendès-France

Du 14 au 23

Balade en Arts Exposition « Balade en Arts » par Reflets, salle Nelson-Mandela

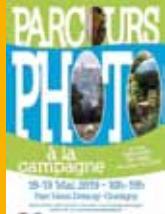
Samedi 22

Gala de fin de saison de l'ASQ Gymnastique rythmique au CSC Les Cèdres

TELEGRAMMES

> PARCOURS PHOTO LES 18 ET 19

La section photos du Centre social La Passerelle présentera une centaine de tirages sélectionnés sur le thème de la campagne. Disposés aux abords des chemins du Parc Henri-Détang les samedi 18 et dimanche 19 mai de 10h à 19h (repli salle du Cromois si nécessaire), ils vous inviteront à les découvrir lors d'une balade à votre rythme. Les Déli-viseurs de mots interviendront le dimanche à 15h30. Accès libre et gratuit.



> 2 PREMIÈRES PLACES AU JUDO



Photo : X

Émile Notebaert et Lucas Panda, tous les deux 1^{ers} au tournoi de France international, 1^{ers} en individuel et par équipes au Championnat de France UNSS et 1^{ers} au Championnat de France, ont été sélectionnés pour participer au Championnat du monde UNSS des sports de combat à Budapest en juin. A noter également : le beau parcours d'Amélie Huguenot (-48kg) sortie en quart de final des France. Ils font partie de l'AJBD 21-25, club partenaire ASQ Judo.

> D1 : LES GOLFEURS RÉCIDIVENT



Photo : X

Le Championnat de ligue par équipes s'est tenu en Saône-et-Loire et a vu les féminines quetignoises accéder aux demi-finales. Elles se maintiennent de ce fait dans la Division 1 pour 2020. Les messieurs, vainqueurs en finale, restent champions de Bourgogne-Franche-Comté.

Carnaval biennal

ILS SONT SORTIS DE L'ÉCRAN !

Début avril, le Centre social La Passerelle a coordonné défilé et nombreuses animations sur le thème « derrière l'écran » pour offrir à tous les carnavaliers présents une belle fête où le hasard n'avait pas sa place. Avec l'appui d'associations partenaires (1), de nombreux bénévoles (avant, pendant et après l'événement), le soutien des sponsors et de la Ville, les participants ont profité d'un agréable après-midi d'animations, du départ du défilé à la flambée du bonhomme carnaval. L'essentiel de l'événement s'est déroulé au parc du Grand Chaignet, écrin idéal pour des démonstrations, jeu de piste, maquillages, attractions diverses et parfois renversantes, stand de pâtisserie, stand photos... et les inévitables lancers de confettis. Un grand rendez-vous convivial et fédérateur pour une édition 2019 réussie. Prochain carnaval en 2021.



(1) - ADIPHAC, ORE,
les Choses au poing...



FÊTE DE LA MUSIQUE ET DES CULTURES DU MONDE

Entrez dans l'été, en festival

Le 1^{er} jour de l'été s'accorde si bien avec le temps fort qu'il n'est plus nécessaire de présenter - l'incontournable Fête de la Musique - qui est chaque année l'un des évènements en plein air les plus attendus. A Quetigny, la fête prendra corps avec le Festival En Quet'd'ailleurs, qui signera cette année sa 4^e édition. Lancé le 21 juin en début de soirée, il reprendra de plus belle le lendemain, samedi 22 juin tout l'après-midi et jusqu'au soir, en extérieur, sur la plaine de l'espace Mendès-France. Une formule idéale pour que chacun trouve son bonheur en « picorant » ou en « piochant » plus largement dans le tourbillon de festivités qui s'annonce.

En attendant toutes les précisions dans le programme complet fin mai, les couleurs du festival se révèlent déjà avec la présence annoncée de Zakouska (métissage de musique roumaine et de jazz), Ziveli Orkestar (fanfare festive serbe), Jim Lopez y La Nueva edicion (salsa colombienne), GK (ska / reggae), Momitcheta (chant bulgare)... Pour résumer, on notera une belle présence de l'Europe du Sud-Est et notamment des Balkans sur scène. Des spectacles de rue par la Cie Bazarnaüm Production, ainsi que bien d'autres invitations à écouter, jouer, bouger, se détendre, danser s'ajouteront aux temps musicaux avec la présence des professeurs et élèves de l'EMMDA, de la Bibliothèque et des associations locales. Buvette sur place.

Renseignements auprès du service Culturel : 03 80 48 28 43 / culture@quetigny.fr ●

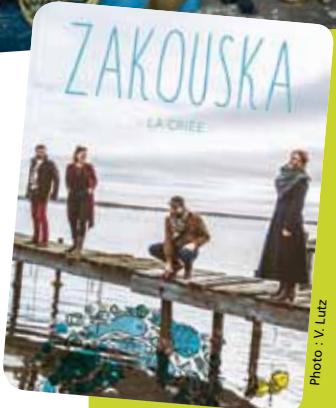


Photo : V. Lutz



Photo : Niko Rom

VOIX ET HUMOUR

Chansons sans modération

De retour à Quetigny, le trio formé par Véronique, Claire et Marisa, autrement nommées « Le Quartet buccal », s'inspire d'histoires de femmes, traduites en poèmes tendres ou drôles. Elles écrivent, composent et interprètent, voguant entre liberté et dérision. Identités, racines, héritage... sont les thèmes de leur nouveau spectacle « Les Femmes aux yeux ouverts sont dangereuses », chanté dans un décor minimaliste le vendredi 24 mai à 19h, à Quetigny, dans le jardin du Château de la Motte (repli espace Mendès-France en fonction de la météo). Tout public à partir de 8 ans. Tarif B : de 5 à 15€. Réservations et renseignements auprès du service Culturel : 03 80 48 28 43 / culture@quetigny.fr ●



Photo : Mayline Jacques



A l'affiche

- ⌚ **Bibli'o comme 3 pommes**, rdv des moins de 3 ans, mercredi 15 mai et 5 juin à 10h à la Bibliothèque.
- ⌚ **Concert à croquer « Une audition à déguster »** vendredi 17 mai à 18h45 salle municipale Fontaine-aux-jardins.
- ⌚ **Atelier « Alternatives aux services Google »** vendredi 24 mai à 17h à la Bibliothèque.
- ⌚ **Conte musical « Le Troun et l'oiseau musique »** mercredi 29 mai à 10h à la Bibliothèque.
- ⌚ **Concert des groupes de musiques actuelles de l'EMMDA** samedi 29 juin à 20h à l'espace Mendès-France.
- ⌚ **Spectacle des classes de danse de l'EMMDA** dimanche 30 juin à 17h à l'espace Mendès-France.

En application de la loi de février 2002, l'information municipale comporte l'expression de la majorité et de l'opposition municipales. Cette rubrique est donc l'application de ces textes. Les textes de cette rubrique sont rédigés sous l'unique responsabilité de leurs auteurs.

Sauvegardons la vie associative

La réussite du Carnaval a démontré - une nouvelle fois - la force du formidable travail collectif qui est à l'œuvre à Quetigny en faveur du bien vivre ensemble.

Comme souvent, la recette du succès a reposé sur l'engagement des associations bien coordonnées par le Centre social la Passerelle et de tous les bénévoles qui ont préparé les ingrédients nécessaires au bon déroulement de l'évènement.

Ils ont bénéficié du soutien de la Ville à chaque étape, de la préparation à l'organisation le jour J.

Au final, il a été réjouissant de voir des habitants heureux de se retrouver et de participer, ensemble, à une belle fête populaire.

Année après année, notre soutien aux associations ne faiblit pas malgré nos contraintes budgétaires. C'est un choix que nous revendiquons et défendons « bec et ongles ».

La vie associative est indissociable de la qualité de vie à Quetigny et il est important de soutenir les habitants qui s'engagent pour

l'intérêt général.

Cependant, nous sommes inquiets car le monde associatif doit faire face à de sérieux défis.

En premier lieu, la baisse de ses ressources qu'elles soient financières ou humaines : les différentes aides publiques se tarissent et notre époque est marquée par la crise du bénévolat, sans oublier en 2017 la fin des « emplois d'avenir » aux conséquences catastrophiques pour les associations.

Il est urgent de retrouver l'esprit collectif et de continuer de soutenir ces « corps intermédiaires » que sont les associations locales. Notre bien-être, notre cohésion sociale et notre pacte républicain en dépendent.

Chers Quetignoises et Quetignois,

Lors du dernier conseil municipal du 26 mars, la majorité actuelle a fait le choix de ne pas augmenter les taux des taxes d'habitation et foncière ; nous n'allons pas nous en plaindre puisque c'est ce que nous demandions depuis le début du mandat.

Aussi, de telles décisions inhabituelles de leur part mènent à penser que peut-être Mr le Maire mise sur une amnésie collective en vue des prochaines élections municipales de 2020 qui approchent à grand pas...

Néanmoins, nous subirons une forte augmentation des bases de 2,2%, une atteinte de plus au pouvoir d'achat des Quetignoises.

C'est pourquoi, nous avons demandé à la majorité de procéder enfin à une hausse de celui-ci par une baisse fiscale significative.

Ainsi, il serait envisageable de baisser les tarifs municipaux (comme par ex. la restauration scolaire ou le centre de loisirs sans différence de tranche) puis de réfléchir à faire de même

avec les tarifs du chauffage urbain.

Il est temps véritablement de vous écouter, de vous entendre et de répondre pleinement à vos attentes plutôt que de financer uniquement des projets personnels démagos et démesurés.

Aussi, nous profitons de cette tribune pour rétablir une vérité. Depuis 3 ans, nous sommes chaque jour à votre écoute, nous œuvrons ensemble à vos côtés pour imaginer notre ville de demain et ce, avec succès. Ces résultats ne sont pas dus « aux directives » de Mr THIEULEUX « aux abonnés absents » depuis des mois. Nous lui demandons de bien vouloir laisser les affaires quetignoises aux élus locaux qui œuvrent réellement chaque jour sur le terrain.

Sébastien Kencker, Dominique Sergent, Didier Simoncini.

Quels sont vos avis sur la Place Centrale ?

« Après bientôt plus d'un an de travaux, les Quetignoises peuvent enfin se faire une idée de la nouvelle place centrale, même si beaucoup reste encore à faire. Nous entendons, ici et là, des commentaires sur cette réalisation phare de la majorité municipale, mais nous souhaitons disposer de plus d'appréciations. C'est pourquoi nous mettons à la disposition des habitants de notre ville un cahier où celles et ceux qui le souhaitent peuvent donner leur avis (positif ou négatif) et leurs propositions. Ces avis seront restitués aux Quetignoises sous forme de synthèse.

Tel est le **texte de l'invitation** à s'exprimer diffusée par la Gauche Alternative (G.A.) depuis le 19 janvier. Chacun-e pourra ainsi juger du caractère nullement «orienté» de notre démarche, contrairement à ce qui a pu être dit lors des rencontres récentes entre la municipalité et les habitants des quartiers.

Plus de 3 mois plus tard, plus de 500 avis ont été recueillis auprès des Quetignoises qui ont noirci pas moins de 3 cahiers. Nous avons été nous mêmes surpris de l'audience de cette initiative : comment, malgré des conditions de recueil peu «confortables», plusieurs centaines de nos concitoyens ont tenu à s'exprimer. Comme quoi, quand on les sollicite vraiment...

Les résultats seront publiés en juin. Ils permettront à chacun-e de connaître l'opinion d'un nombre significatif de Quetignoises sur une réalisation qui, non seulement pèse lourd dans les finances de la commune, mais surtout conditionne l'avenir d'un lieu dédié, en principe, au «vivre ensemble».

Pierre Abecassis. Gauche Alternative de Quetigny



Guichet Unique de l'Est Dijonnais

CCAS : SERVICE SOCIAL MUNICIPAL ET PÔLE SENIORS

03.80.48.41.20

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) regroupe le Service Social Municipal et le Pôle seniors. Aides légales et facultatives (bourse sport et culture, jardin familial, insertions socio-professionnelles...) suivant le quotient familial.

Accueil secrétariat :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanence du travailleur social (60 ans et +) :
Chaque lundi et mardi de 9h à 11h30.

POINT RELAIS CREATIV' (compétences et emploi) ET SERVICE AGIR POUR L'EMPLOI

03.80.48.41.10

Ce service municipal est ouvert à tous, demandeurs d'emploi, personnes à la recherche d'informations, de formation, employeurs en recherche de salariés...

Accueil secrétariat :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Présence du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) uniquement sur prescription.

Mission locale :
Accueil des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire du lundi au vendredi sur rendez-vous.

LE GUICHET UNIQUE DE L'EST DIJONNAIS

est une structure officielle décidée par l'Etat (contrat de ville) voulue et gérée par notre ville.

ACCUEIL : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
22, avenue du Château - Quetigny
03.80.48.41.00. E-mail : guichet-unique@quetigny.fr

PERMANENCES DES INSTITUTIONS

CSF Information Consommation Logement

Avec ou sans rendez-vous chaque 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 9h30 à 11h30.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Accueil téléphonique au 3646.
Mise à jour de carte Vitale possible sur borne CPAM.

Attention, désormais,
envoi du courrier
à la CPAM Côte-d'Or - CS 34548
21045 Dijon Cedex

CIDFF 21 (droit des femmes et familles)

Sur rendez-vous au 03 80 48 90 28.
Permanences téléphoniques :
- lundi de 13h à 14h (Conventions collectives des assistants maternels).
- vendredi de 13h à 14h (Droits de la famille).

Solidarité femmes

4^e jeudi du mois de 9h à 11h30
(sur rendez-vous) au 03 80 67 17 89.

Conciliateur de justice / Cité judiciaire

Sur rendez-vous les lundis de 14h30 à 16h30 et les vendredis de 9h30 à 11h30.

EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)

Soutien / conseils aux créateurs d'entreprise et d'association.
Uniquement sur rendez-vous.

Permanence des avocats

Chaque 1^{er} vendredi du mois de 9h à 11h30.
Uniquement sur rendez-vous.

LES SERVICES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 03.80.63.27.20

Accueil Solidarité Familles de l'Est Dijonnais

Pour les familles avec enfants mineurs à charge et personnes de moins de 60 ans.
Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Assistantes sociales

Sur rendez-vous.

Protection Maternelle Infantile

Pour les femmes enceintes et celles ayant des enfants de moins de 6 ans.
Chaque jeudi après-midi sur rendez-vous.

Permanence Puéricultrice

Chaque mardi de 14h à 16h30 sans rendez-vous.

ANTENNE DE GESTION DE LA CAF

Accueil téléphonique pour tous les allocataires de 8h30 à 16h30.

0 810 25 21 10

Borne CAF à Château Services
Attestation, suivi du dossier et des paiements, simulation des droits APL.



LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE...



Jean-Marie Vallet
1^{er} adjoint délégué au patrimoine, aux projets urbains et à la tranquillité publique.



Catherine Gozzi
2^e adjointe déléguée à la solidarité.



Moulay Jellal
3^e adjoint délégué à l'action éducative et au jumelage-coopération.



Isabelle Pasteur
4^e adjointe déléguée aux finances et au développement économique



Mario Luchin
5^e adjoint délégué à l'accessibilité et à la prévention des risques.



Odile Lours
6^e adjointe déléguée aux sports et à la vie associative



Philippe Schmitt
7^e adjoint délégué au développement soutenable, à la transition écologique et à l'économie sociale et solidaire.



Sandrine Mutin
8^e adjointe déléguée à l'action culturelle



Valentin Gnahourou
conseiller municipal délégué à l'engagement citoyen et à la démocratie participative.



Patricia Bonneau
Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et à la petite enfance.



Saïd Bennis
Conseiller municipal délégué au contrat de ville.

Les habitants ont la possibilité de rencontrer un adjoint au Maire de permanence **chaque samedi à la Mairie de 10h30 à 12h.**

Si vous avez un problème particulier, si vous souhaitez évoquer certains sujets, vous avez la possibilité de dialoguer avec un élu sans rendez-vous. Si vous désirez une réponse précise à une question technique, il est souhaitable d'écrire préalablement afin d'expliquer exactement la question ou le problème que vous soulevez.

**Mairie de Quetigny
Permanence des Adjoints
Place Théodore-Monod
21800 Quetigny**

MEDECINS DE GARDE

Pour contacter un médecin de garde, appeler votre médecin qui vous orientera vers le service de garde en soirée et pour le week-end.

**N'OUBLIEZ PAS :
LE MEDECIN DE PREMIER SECOURS EST VOTRE MEDECIN GENERALISTE OU UN GENERALISTE DE GARDE. LE 15 EST RESERVE AUX URGENCES VITALES.**

Elections européennes du 26 mai 2019

COMMENT VOTER PAR PROCURATION ?

Vous ne pouvez pas vous déplacer ou vous serez absent de votre domicile pour les prochaines élections européennes ? N'attendez pas la dernière minute pour prévoir le vote par procuration !

Qu'est-ce qu'une procuration ?

Le vote par procuration peut être choisi par un électeur absent ou empêché (le mandant) qui désigne un autre électeur (le mandataire) pour voter à sa place. Ils doivent tous les deux être inscrits sur les listes électorales dans la même commune mais pas nécessairement dans le même bureau de vote. Cette démarche est gratuite.

Qui peut voter par procuration ?

- Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations professionnelles, pour raison de santé ou de handicap ou en raison de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme, il leur est impossible d'être présent dans leur commune d'inscription le jour du scrutin ou de participer au vote ;
- Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations de formation, parce qu'ils sont en vacances ou parce qu'ils résident dans une commune différente de celle où ils sont inscrits, ils ne sont pas présents le jour du scrutin ;

- Les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

Qui peut voter à votre place ?

Pour être mandataire, il faut jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant. Le mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France. Il doit être averti par le mandant de l'existence de la procuration car il ne reçoit aucun document l'en informant.

Le jour du scrutin, il doit se présenter muni de sa propre pièce d'identité dans le bureau de vote dont le mandant relève.

Où faire établir la procuration ?

Auprès du tribunal d'instance du lieu de résidence ou du lieu de travail, ou à la gendarmerie. Si son état de santé ou une infirmité sérieuse empêche le déplacement, le mandant peut demander qu'un personnel habilité à délivrer une procuration (gendarme) se déplace à domicile pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité.

Comment peut-on établir la procuration ?

- Il faut se présenter personnellement (sauf en cas de maladie, handicap...) ;
 - Justifier de son identité au moyen d'un passeport, d'une carte nationale d'identité ou d'un permis de conduire ;
- Fournir le formulaire de vote par procuration (voir Cerfa 14952-01 sur servicepublic.fr) et l'attestation sur l'honneur justifiant de l'impossibilité de se rendre dans le bureau de vote. La présence du mandataire n'est pas nécessaire lors de l'établissement de la procuration.

Transport en car UN TARIF UNIQUE A 1,50€ LE TRAJET

Le saviez-vous ? La Région Bourgogne Franche-Comté est gestionnaire des 113 lignes régulières de car et de 70 lignes de proximité (lignes de marché et de transports à la demande)



qui irriguent le territoire régional en complément du réseau ferré. Afin de faciliter des solutions de mobilité partout et pour tous, la Région a adopté un tarif unique très attractif à 1,50€ le trajet pour permettre au plus grand nombre de bénéficier de l'accès aux transports en commun. En complément du tarif à 1,50€, la gratuité est proposée pour les enfants de moins de 4 ans et, pour les utilisateurs les plus réguliers, une formule d'abonnement mensuel à 40€ pour voyager de façon illimitée sur un parcours donné. Toutes les informations pratiques sur www.viamobigo.fr (calculateur d'itinéraire, fiches horaires téléchargeables, information sur les titres de transport et lieux de vente, modalités de réservation) ou par téléphone en contactant la centrale d'appels Mobigo au 03 80 11 29 29 du lundi au samedi de 7h à 20h (prix d'un appel local).



HORAIRES DÉCHETTERIE

Bld de la Croix Saint-Martin
④ 03.80.71.03.13.

Horaires d'été du 2 mai au 31 octobre

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h.
Le samedi de 9h à 19h,
le dimanche de 9h à 13h.



La déchetterie est ouverte 7 jours sur 7. (sauf le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre) Elle est réservée aux particuliers. **Son accès est gratuit.** Un agent vous accueille, contrôle les apports et vous oriente sur le site.

A la déchetterie, JE DÉPOSE :

déchets verts, papiers cartons pliés, verre d'emballage (bouteilles, pots, bocaux), ferraille, pneumatiques, textiles, bois, plastique, déchets d'équipements électriques et électroniques, ampoules basse consommation, huile moteur, filtre à huile, déchets diffus spécifiques (acides, solvants, vernis...), huiles de friture, huiles de vidange, batteries de véhicule léger, incinérables tout venant, gravats / inertes, plaques de plâtre

Mais JE NE DÉPOSE PAS :

ordures ménagères, déchets d'activités industrielles, artisanales et commerciales, déchets putrescibles (sauf déchets verts), amiante, déchets explosifs et radioactifs, bouteilles de gaz, extincteurs, déchets anatomiques et infectieux, médicaments.

A votre service contact Mairie

HOTEL DE VILLE

Place Théodore-Monod
21800 Quetigny

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

④ 03.80.48.28.30

Fax : 03.80.48.28.31

Courriel : mairie@quetigny.fr

Accueil de Loisirs des Huches Activités périscolaires

Accueil secrétariat les lundi, mardi et vendredi de 9h à 11h et de 15h à 17h30, le mercredi de 9h à 11h et de 16h30 à 18h et le jeudi de 15h à 17h30. (fermé le jeudi matin).

④ 03.80.46.24.52

Bibliothèque Municipale

Nouveaux horaires. Fermée le lundi. Mardi de 12h à 14h et de 16h à 18h30, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, jeudi et vendredi de 16h à 18h30, samedi de 10h à 16h30. Modification d'horaires pendant les vacances scolaires.

④ 03.80.46.29.29

Château Services

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

④ 03.80.48.41.00

Centre de Facturation Unique

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (mercredi jusqu'à 16h30). Fermé les mardi et jeudi matin.

④ 03.80.48.28.63

Multi accueil petite enfance

2 mois et ½ à 4 ans

Unité avec repas : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Unité sans repas : du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h45 à 18h30.

④ 03.80.46.24.47

Ecole Municipale de Musique, de Danse et des Arts

Espace Léo-Ferré

47 bis rue des Vergers

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h45. Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15.
Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30. ④ 03.80.71.97.80.

Service Enfance et Jeunesse

Espace Pierre-Desproges

3, rue de l'Espace à Quetigny

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 14h à 17h.

④ 03.80.46.24.52

Point relais CREATIV' (Compétences et Emploi) et service Agir pour l'emploi

Accès réservé aux particuliers
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

④ 03.80.48.41.10

Police Municipale

Accueil secrétariat
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

④ 03.80.48.28.40

Relais

Assistantes Maternelles

Permanences le jeudi de 14h à 18h30, les lundi, mardi, mercredi, vendredi sur rendez-vous.

④ 03.80.46.70.76

Service Culturel

Espace Léo-Ferré

47bis rue des Vergers.

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

④ 03.80.48.28.43

Service Sports Vie associative

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

④ 03.80.48.28.50

Service Social

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

④ 03.80.48.41.20

Services Techniques

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

④ 03.80.48.28.60

URGENCES

SAMU: 15

Pompiers: 18

Police: 17

Gendarmerie de Quetigny

1 Allée des Jardins, bureaux ouverts du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

④ 03.80.46.33.36

(permanences téléphoniques 24/24)

SOS 21 Visites et urgences médicales

④ 03.80.78.68.68.

Votre rendez-vous mensuel



Le p'tit Marché bio de Quetigny

Samedis 18 mai / 15 juin / 20 juillet
de 9h à 13h

Place centrale
Roger-Rémond

Produits frais :
légumes, fromages,
viandes, fruits, miels...
Cosmétiques
Textiles



**Il n'y a pas
que les chiens
qui se déplacent
à 4 pattes...
pensez-y !**

**Déjections canines :
ramassez-les !**

FESTIVAL
EN QUET'
D'AILLEURS

FÊTE DE LA MUSIQUE

ET DES CULTURES DU MONDE

À QUETIGNY

21 > 22 JUIN
2019

GRATUIT
QUETIGNY.FR

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

VILLE DE
QUETIGNY